

[Text]

hearings. This raises some questions in my mind about the role of legislatures and the future role of parliaments. I may be too apprehensive on the point, but I have to confess to being personally troubled over it. I am not speaking for my government; I am speaking personally. That is all I can say.

Senator Macquarrie: While all of this is deplorable in my mind, I do not think it historically sound to say that Meech Lake is the beginning of the precedent. It has been going on for years. In fact, they bitched terribly in 1867 when they did not have plebiscites and elections in the Maritimes to negotiate what most of the people thought was a raw deal. You come into the House of Commons and are told that this was agreed on five days ago. But what in the name of goodness could we do if it was not? This is what troubles me.

The Chairman: Mr. Penikett, thank you very much for your presentation.

We will now proceed with the third witness, Mr. Jim McLachlan. Good morning, Mr. McLachlan. Thank you very much for appearing before us. Mr. McLachlan is the acting leader of the Yukon Liberal Party and I believe has a written brief. Is that correct? If they have been distributed to the member, then we would ask you to proceed please.

Mr. Jim McLachlan (Acting Leader, Yukon Liberal Party): Senators, I would like to thank you for coming so far to hear northerners' views on the 1987 Constitutional Accord. I would also like to offer a special thank you to our own senator, Senator Paul Lucier, for doing so much to make these hearings possible.

Senator Lucier, you have served the Yukon in many capacities for many years. You have made my party proud by consistently showing what it takes to be a loyal Canadian first, a very proud Yukoner second, and a good Liberal third. Again, I thank you for all you have done, Senator Lucier, and I thank all senators for giving Yukoners the opportunity to have a voice on this extremely important issue.

On April 30, Canada's First Ministers met at Meech Lake, Quebec, to draw up constitutional change which would bring about Quebec's full membership in Canada's Constitution. The result was a document called the Meech Lake accord. Among other things, the accord will require the unanimous consent of the existing provinces for admission of any new provinces. This amendment would make Yukon's chances of one day achieving provincial status almost impossible and certainly very, very difficult.

The accord also gives every province in Canada the power to put names forward for appointment to Canada's Senate and the Supreme Court of Canada. The Yukon and Northwest Territories have no similar right to put names forward. In short, the proposed constitutional changes we refer to as the Meech Lake accord are unfair to all northerners. Yukoners

[Traduction]

certaines législatures ne prévoient même pas d'auditions, ce qui me fait m'interroger sur le rôle des législatures et le rôle futur des parlements. J'ai peut-être trop d'appréhensions à ce sujet, mais je dois admettre que je m'en inquiète à titre personnel. Je ne parle pas au nom de mon gouvernement; je parle en mon nom personnel. C'est tout ce que je peux dire.

Le sénateur Macquarrie: Bien que tout ceci soit déplorable, à mon sens, je ne pense pas que, sur le plan historique, l'entente du lac Meech marque le début d'un précédent. La situation existe depuis des années. En fait, ils ont beaucoup rôlé en 1867, alors qu'il n'y a pas eu de plébiscites ni d'élections dans les Maritimes pour négocier ce que la plupart des gens considéraient comme un sale coup. Vous arrivez à la Chambre des communes et on vous dit qu'un accord est intervenu il y a cinq jours. Mais, pour l'amour de Dieu, que pourrions-nous faire s'il n'y avait pas eu d'entente? C'est ce qui me préoccupe.

Le président: Monsieur Penikett, merci beaucoup pour votre exposé.

Nous allons maintenant passer au troisième témoin, M. Jim McLachlan. Bonjour monsieur McLachlan. Merci de venir nous apporter votre témoignage. M. McLachlan est le chef intérimaire du Parti libéral du Yukon et je crois qu'il a rédigé un mémoire. Est-ce exact? Si le document a été distribué aux membres, alors je vous prierais de commencer, s'il vous plaît.

M. Jim McLachlan, chef intérimaire du Parti libéral du Yukon: Sénateurs et sénatrices, j'aimerais vous remercier d'être venus si loin pour écouter les points de vue des citoyens des territoires du Nord sur l'Accord constitutionnel de 1987. J'aimerais également remercier particulièrement notre propre sénateur, le sénateur Paul Lucier, pour avoir déployé tant d'efforts pour que ces auditions aient lieu.

Sénateur Lucier, vous avez servi le Yukon à de nombreux titres pendant de nombreuses années. Vous avez fait la fierté de mon parti en démontrant de façon logique ce qu'il faut pour être, premièrement, un Canadien loyal, deuxièmement, un citoyen du Yukon fier de l'être et, troisièmement, un bon Libéral. Encore une fois, je vous remercie de tout ce que vous avez fait, sénateur Lucier, et je remercie tous les sénateurs de donner l'occasion au peuple du Yukon d'exprimer ses idées sur cette question extrêmement importante.

Le 30 avril, les premiers ministres du Canada se sont réunis au lac Meech, au Québec, afin de rédiger une modification constitutionnelle qui permettrait au Québec de devenir membre à part entière au sein de la Constitution canadienne. Le résultat fut un document qu'on a appelé l'Accord du lac Meech. Entre autres choses, cette entente nécessitera l'accord unanime de toutes les provinces pour admettre de nouvelles provinces. D'après cette modification, le Yukon a presque aucune chance, sinon vraiment très peu, d'obtenir un jour le statut de province.

L'entente confère également à chaque province du Canada le pouvoir de proposer des personnes en vue de leur nomination au Sénat du Canada et à la Cour suprême du Canada. Le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest n'ont pas de droit similaire. En bref, les modifications constitutionnelles proposées, connues sous le nom d'Accord du lac Meech, sont injustes